

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 10/10/2024 - 39162 - 2013 B 04719 - 510 643 356 - AGD

Désignation de l'entreprise		SARL AGD		108 RUE ABBE DE L'EPEE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		33000 BORDEAUX					
SIRET		5 1 0 6 4 3 3 5 6 0 0 0 3 1					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		30062023	
				Exercice N-1 clos le		30062022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	1 587	030	93	1 494	
	Immobilisations financières* (1)	040	2 329 813	042		2 329 813	2 520 752
	Total I (5)	044	2 331 399	048	93	2 331 307	2 520 752
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	36 000	070		36 000	14 784
		072	140	074		140	1 493
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	66 499	086		66 499	121 276
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	102 639	098		102 639	137 553
Total général (I + II)		110	2 434 039	112	93	2 433 946	2 658 305
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	1 365 250	1 365 250	
	Ecarts de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126	96 525	96 525	
	Réserves réglementées*	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		132	47 189	747 189	
	Report à nouveau	134		134	42 946	(32 165)	
	Résultat de l'exercice	136		136	75 598	19 219	
	Subventions d'investissement	138		138			
	Provisions réglementées	140		140			
Total I		142		142	2 271 616	2 196 018	
Provisions pour risques et charges		154		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	420	570	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	124 869	172	161 910	461 717	
	Produits constatés d'avance	174		174			
Total III		176		176	162 330	462 287	
Total général (I + II + III)		180		180	2 433 946	2 658 305	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	79 830	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL AGD		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30062023	Exercice N-1 clos le 30062022	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens } dont export et livraisons { 215 } intracommunautaires { 217 }	215		214		
				218	139 000	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	139 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	17 158	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	3 089	
	Rémunérations du personnel *			250	44 414	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	11 451	
	Dotations aux amortissements *			254	93	
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	258		262	3	
				264	76 208	
	Total des charges d'exploitation (II)				266	25 601
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	62 792	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	28 919	
	Produits exceptionnels (IV)			290	104	
	Charges financières (V)			294		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300		
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	16 217	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	75 598
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	75 598	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	16 217	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	891	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		991		
ZFA NG (44. quaterdecies)		345		344		
Zone franche urbaine (44. octies A)		987		127		
Créance due au report en arrière du déficit		346		655		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		643		645		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				647		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				649		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		648		990		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies E)						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	92 706	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * 10 839			360	10 839	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	81 867

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à réintégrer au 30/06/2023

Libellé	Montant
COTISATION NON DEDUCTIBLE	891
Totalisation	891



EXPERTS COMPTABLES
EXTENCIA BORDEAUX GIRONDE
2 Rue Claude Boucher - CS 701
33070 BORDEAUX CEDEX
SIREN : 327 136 016
Tél. : 05 57 10 28 23

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2023¹Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL AGD**Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISE									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472	1 587	474		476	1 587			
Immobilisations financières		480	2 520 752	482	78 244	484	269 183	486	2 329 813			
TOTAL		490	2 520 752	492	79 830	494	269 183	496	2 331 399			

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
		Fonds commercial	500		502		498		499	
		Autres immobilisations incorporelles	510		512		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	520		522		514		516		
	Constructions	530		532		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	540		542		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	550		552		544		546		
	Matériel de transport	560		562		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	570		572	93	564		566	93	
TOTAL		570		572	93	574		576	93	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *										
	Amortissements *										
	Valeur résiduelle										
	Prix de cession *										
		Plus ou moins-values									
				Court terme *		Long terme					
						19 %	15 % ou 12,80 %		0 %		
						⑥	⑦		⑧		
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELÈVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL AGD**Néant ☐ *

I RELÈVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations			EXPERTS COMPTABLES EXTENDIA BORDEAUX GRONDE 2 Rue Claude Boucher - CS 70021 33070 BORDEAUX CEDEX SIREN : 327 136 016 Tél. : 05 57 10 28 28			
Fonds commercial	681		683	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Autres Immob. incorp.	700		705	2			
Terrains	710		715	3			
Constructions	720		725	4			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	5			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	6			
Matériel de transport	750		755	7			
Autres immobilisations corporelles	760		765				
TOTAL	770		775	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780

II DÉFICITS REPORTABLES				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	10 839
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	
Déficits imputés			983	10 839
Déficits reportables			984	
Déficits de l'exercice			860	
Total des déficits restant à reporter			870	

IV DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	2 870
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380	8 581
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326	
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	24 264
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	652
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

« **AGD** »
Société à Responsabilité Limitée à Associée Unique
Au capital de 1 365 250,00 Euros
Siège social : 108, rue Abbé de l'Epée
33000 BORDEAUX

R.C.S. : BORDEAUX 510 643 356

**DECISION ORDINAIRE ANNUELLE DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 22 DECEMBRE 2023**

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique entérine les comptes de l'exercice clos le **30/06/2023** faisant ressortir un **bénéfice** de **75 597,62** Euros.

L'associée unique décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au compte « **Report à nouveau** », pour un montant de **12 946,17** Euros (*s'élevant ainsi à la somme de 0,00 Euros après affectation*),
- Au compte « **Autres Réserves** » pour un montant de **62 652,45** Euros (*s'élevant ainsi à la somme de 809 841,82 Euros après affectation*)

L'associée unique prend acte de ce qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices de la société.

Pour copie certifiée conforme,

La gérante

